

NEWSLETTER

Bulletin d'information bi-mensuel d'avancée du PAR



2 Nouvelles lignes 90Kv Tana Nord et Tana Sud

Par Jirama

Le projet PAGOSE RIA : Projet d'Amélioration de la Gouvernance et des Opérations dans le Secteur de l'Electricité – Réseau Interconnecté d'Antananarivo prévoit la construction de deux nouvelles lignes 90kV : entre le Poste Source de la JIRAMA Tana Nord (Antanandrano) et celui d'Ambodivona d'une part et d'autre part entre le Poste Source de Tana Nord (Antanandrano) et le Poste de Tana Sud (Anosizato).

Ces deux nouvelles lignes de transport constitueront des réseaux de bouclage de lignes de transport d'énergie en HT au niveau de la ville d'Antananarivo et qui permettront d'améliorer énormément la qualité de la fourniture de l'énergie électrique par la réduction voire la suppression des perturbations au niveau des coupures et délestages dues aux saturations actuelles des lignes existantes.

La mise en œuvre de ce projet risque d'occasionner des pertes de biens et de revenus pour un certain nombre de personnes implantées à l'intérieur de l'emprise des lignes de transport HT.

Un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) a ainsi été élaboré. Toute personne affectée par le Projet est invitée à se renseigner auprès des Communes concernées et à participer aux réunions d'informations à leur égard pour leur informer de toutes les procédures nécessaires pour qu'elles puissent bénéficier de leur indemnisation et réaliser le déplacement de leurs biens dans les meilleures conditions possibles, indique la Jirama.

SOMMAIRE

**MESSAGE DU CHEF DE
MISSION DU MOIS SUR
LE PROJET PAGOSE-RIA**

**LA SITUATION ACTUELLE
D'AVANCEMENT DU PAR
DIRIGÉ PAR LE CABINET
ECR**

**04 GRANDES
AVANCÉES POUR LE
SUCCÈS DU PROJET**

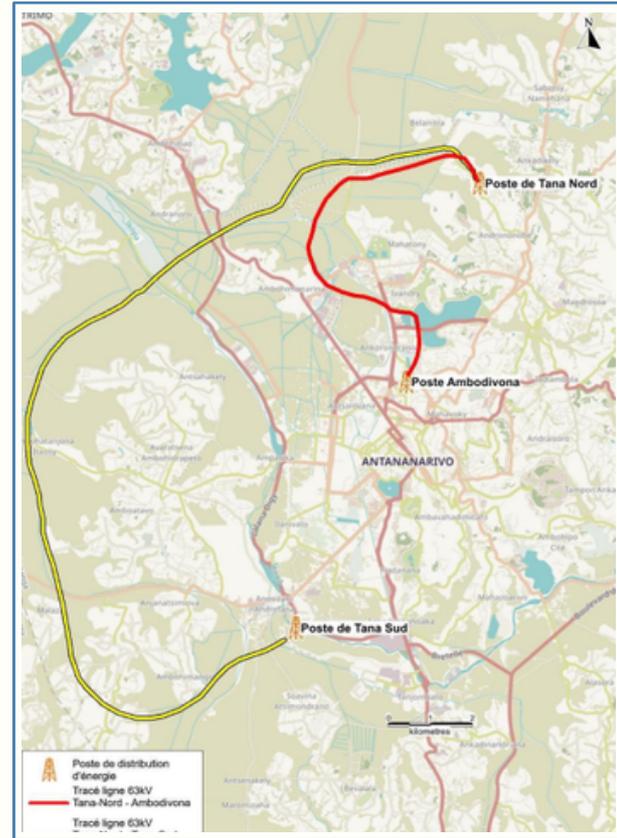
**CAPITALISATION
D'EXPÉRIENCES : LES
LECONS A TIRER**

PROJET PAGOSE-RIA

L'objectif principal du Plan d'action de réinstallation est d'éviter autant que possible que la mise en œuvre des activités prévues pour le projet n'impacte pas négativement la condition de vie et les moyens de subsistance des ménages ou populations affectées ou qui pourraient être affectée et planifie de restaurer voire même d'améliorer les conditions de vie des populations affectées par le projet.

Ainsi, le PAR devrait s'assurer que :

- Toutes les personnes affectées soient consultés ;
- Tous les biens et activités touchées seront compensés conformément aux procédures de la Banque Mondiale P.O 4.12
- Toutes les personnes affectées reçoivent une assistance pour leur permettre d'améliorer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie, ou, du moins, de les reconstituer ;
- Les réinstallations soient traitées comme des programmes de développement ;
- Les personnes vulnérables reçoivent une attention particulière



LA SITUATION ACTUELLE

La mission du cabinet ECR a démarré au mois d'août 2022 avec la réalisation de la phase préparatoire de mise en œuvre du PAR. Il a été réalisé à cette période (1) la mise en place du cadre institutionnel et du plan d'engagement des parties prenantes; (2) La sensibilisation et l'information des PAPs et des parties prenantes; et (3) le démarrage de la mise à jour du PAR.

Nous avons procédé le mois de septembre 2022 et conformément au planning général des avancements des travaux, nous avons procédé à la finalisation des travaux de la phase préparatoire pour la mise en œuvre du PAR avec (1) la poursuite de la sensibilisation et de l'information des PAPs et des parties prenantes et (2) la mise à jour du PAR.



MESSAGE DU CHEF DE MISSION

Fort de son expériences de plus d'une vingtaine d'années dans l'accompagnement social, il est désormais confié au Cabinet ECR d'assurer la maîtrise d'œuvre institutionnelle et sociale de ce PAR conformément aux textes réglementaires en vigueur et aussi conformément aux directives de la Banque Mondiale (PO 4.12) en matière de réinstallation involontaire. .

Depuis le début de la mission, le Cabinet ECR a mise en place ses propres critères de réussite, à savoir:

- Réaliser sa mission sans encombre ni mouvement social;
- Rester focus sur l'objectif que la mission est une opération intégrée;
- S'assurer tout le long que les PAPs soient au courant de chaque situation du projet et surtout s'approprie et reste motivé sur l'intérêt sur projet et des besoins de déplacement de biens.

04 GRANDES AVANCÉES POUR SON SUCCÈS

1. LES RÉALISATIONS SUR LE CADRE INSTITUTIONNEL

• ORGANISATION INSTITUTIONNELLE : TERMINÉE

Mise place COPIL - UGP - CRL - CAE

- Les nominations des représentants pour le COPIL sont effectuées
- Les projets de décrets et décisions ministérielles sont élaborées
- La présidence de la CAE a été transférée au niveau de la CIRDOMA
- Les CRL sont mises en place



CHARTRE DE RESPONSABILITÉ DES PARTIES PRENANTES: TERMINÉ

- Respect des rôles et engagements
- Désignation des représentants pour chaque entité : COPIL, UGP, CRL
- Favoriser l'esprit de coopération, d'entraide et de partage des informations

Une réunion de présentation des détails de ces engagements a été réalisé le 05/08/2022 au MEH avec la présence de toutes les parties prenantes : Ministères, District, commune et arrondissement,...

PLAN D'ENGAGEMENT: TERMINÉ

Le plan d'engagement comprend :

- Le rôle et responsabilité de chaque entité
- La fréquence des réunions
- La désignation d'un représentant au niveau de chaque entité

Des réunions au niveau de chaque commune ont été organisées pour approfondir et expliquer le plan d'engagement. La réunion est suivie d'une signature du plan d'engagement par le représentant de chaque entité.

MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES : FONCTIONNEL

L'organisation de la gestion des plaintes :

- Permanence au niveau du fokontany sur l'enregistrement des plaintes et sur l'information de la situation ;
- Réunion avec les CLR 15 jours après la déposition d'une plainte pour la résolution de la plainte ;
- Suivi des plaintes par l'assistant animateur et l'expert juriste

Les membres de CRL sont: Commune / Arrondissement, PAPs, MEH, JIRAMA, MOT

Les membres de CRL au niveau de chaque commune/arrondissement et PAPs sont déjà nommés



CONCLUSION

Le projet est prêt sur les aspects institutionnels et organisationnels

04 GRANDES AVANCÉES POUR SON SUCCÈS

2. LA MISE A JOUR DES BIENS TOUCHÉS EST RÉALISÉE

- **LES TERRAINS TOUCHÉS SONT MIS À JOUR, 71 PROPRIÉTAIRES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS**

| Situation juridique des terrains | Nombre de parcelles |
|---------------------------------------|---------------------|
| Terrains titrés | 31 |
| Terrains cadastrés | 92 |
| Réquisitions | 5 |
| Terrains sans numéro (non identifiés) | 31 |
| Nombre total de parcelles | 160 |



- **LES CULTURES TOUCHÉES SONT MIS À JOUR À LA FOIS SUR LES ZONES DES PYLÔNES ET AUSSI DANS LE SUR PLOMBAGE**

| Biens touchés | Nb de PAPs Pylône | Nb de PAPs inter-pylône | Total |
|---------------|-------------------|-------------------------|-------|
| Cultures | 128 | 456 | 584 |



- **LES ACTIVITÉS TOUCHÉES SONT MIS À JOUR**

| Activités | Type | Nombre touché |
|--------------|--|---------------|
| Commerces | Gargote, Epicerie, bar, quincaillerie, | 27 |
| Services | Taxi phone, garage, salle de jeux, ... | 16 |
| Total | | 43 |



- **LES CONSTRUCTIONS SONT MISES À JOUR, TABLEAU DE RECENSEMENT**

Une construction qui se trouve à Ambohiparaky est concernée par la mise en place des pylônes



3. LA PRÉPARATION DE LA COMPENSATION DES BIENS TOUCHÉS EST RÉALISÉE

- **LA MISE A JOUR DU PAR EST TERMINÉE**

Le budget est réactualisé en tenant compte de l'inflation, de la mise à jour des tracés et de l'intégration des dépenses de mise en œuvre

04 GRANDES AVANCEES POUR SON SUCCES

4. LA MISE A JOUR DES PAPS EST RÉALISÉE

- **LES ENQUÊTES SOCIOÉCONOMIQUES DES PAPS TERMINÉES : 699 PAPS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES**

| Biens touchés | Nb de PAPS Pylône | Nb de PAPS inter-pylône | Total |
|---------------|-------------------|-------------------------|------------|
| Terrains | 71 | 0 | 71 |
| Activités | | 43 | 43 |
| Constructions | 1 | | |
| Cultures | 128 | 456 | 584 |
| Total | 200 | 499 | 699 |



- **LA RECHERCHE DES PAPS NON IDENTIFIÉES SONT EN COURS**

Les activités entreprises :

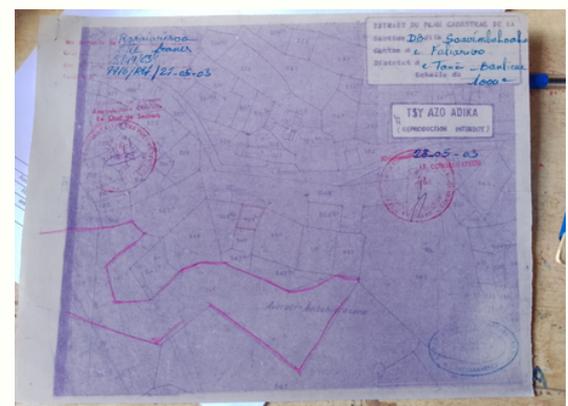
- Communication, sensibilisation et information des PAPS : *en continu*
- Identification des PAPS suite au changement de tracé: *en continu*



- **LES APPUIS AUX PAPS POUR L'OBTENTION DE LA COMPENSATION SONT EN COURS SONT MIS À JOUR**

Les activités entreprises :

- Les PAPS bénéficient d'un appui continu à la régularisation de leur dossier sur les aspects administratifs et juridiques pour leur permettre de toucher les indemnités d'expropriation comme l'accompagnement auprès de l'administration pour les dossiers d'hérédité (ex : acte de décès, notoriété,...).
- Les appuis sur les aspects sociaux, identification des vulnérables sociaux
- Les appuis sur les aspects économiques, identification des vulnérables économiques
- Les appuis aux PAPS sur la gestion des doléances : *en continu*



04 GRANDES AVANCEES POUR SON SUCCES

LA SUITE DES ACTIVITÉS

LA POURSUITE DE LA SENSIBILISATION, COMMUNICATION ET INFORMATION DES PAPS

- La communication par les médias (sera renforcée)
- L'information continue des PAPS et des parties prenantes au niveau des fokontany
- La permanence des PFES dans les fokontany

Détails des activités

- La diffusion auprès des mass-médias sur la recherche des PAPS
- La réunion mensuelle au niveau de chaque commune avec les représentants des PAPS et les parties prenantes
- Permanence au niveau de chaque fokontany (PFES) pour assurer la diffusion des informations concernant le projet et recueillir les doléances des PAPS.

LES APPUIS AU PAIEMENT ET À LA RÉINSTALLATION DES PAPS

- La notification des PAPS
- La distribution des fonds
- Le paiement des compensations
- Les appuis au déplacement

Détails des activités

- Organisation de la distribution des notifications
- Organisation du paiement des compensations
- Appuis des PAPS sur le déplacement et réinstallation : appui administrative, organisation du déplacement, ...

L'APPUI À L'ADMINISTRATION POUR LA MISE EN PLACE DES FONDS

- Les appuis auprès de la DGSF
- Les appuis sur la validation des états et plans parcellaires par la CAE et le MEF

Détails des activités

- Demande des CSJ auprès des Services des Domaines
- Assistance à la conclusion de convention de partenariat entre la DGSF et la JIRAMA

LES APPUIS AUX PAPS SUR LES DOLÉANCES

Détails des activités

- Traitement et analyse des doléances reçues.
- Enregistrement des doléances et suivi des procédures (Fokontany, CRL)



LE SUIVI-EVALUATION

- Le suivi hebdomadaire par le comité technique
- Le suivi mensuel (*rapport du Cabinet*)
- Les évaluations initiales, à mi-parcours
- L'évaluation finale

Détails des activités

- Le suivi hebdomadaire par le Comité technique
- Le suivi mensuel par le Cabinet
- Le Comité Technique comprend des représentants du MEH, JIRAMA, bailleurs de fond et MOIS

LA CAPITALISATION DE L'EXPERIENCE

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES SOLUTIONS

- La recherche des propriétaires des terrains lorsqu'ils n'habitent pas le Fokontany
- La localisation des piquets (enlevé par la population) pour bien identifié les PAPs et les biens touchés

LES LEÇONS À CAPITALISER

- Intégration des autorités locales dans la réalisation des activités
- La prise de photo drone des points sensibles (construction difficile d'accès,...) pour apprécier la situation réelle des biens touchés
- L'utilisation des PFES au niveau de chaque fokontany

LES PREMIERES RECOMMANDATIONS

Pour l'évaluation des biens :

- Faire un piquetage des 4 coins de la parcelle concernée par le pylône

Pour le paiement de l'indemnité :

- Faire un acte de cessibilité partielle pour prioriser les terrains sans problèmes
- Prioriser le paiement des occupants des terrains concernés par l'implantation des pylônes

